

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Dix-neuvième année - N° 5461 - Mardi 31 août 2021 - Prix : 10 DA

Réouverture des restaurants et cafés et levée de la suspension du transport les week-end

Le confinement à nouveau allégé

Page 16

Association nationale des commerçants et artisans algériens

Plaidoyer pour la révision de la politique des subventions

Page 3

La proposition turque de protéger l'aéroport de Kaboul

Par Mohamed Habili

Pas de doute à avoir là-dessus : les forces de l'Otan, les américaines les premières, seront toutes parties de Kaboul, ou plutôt de l'aéroport de Kaboul, où elles se sont toutes entassées, à la fin du jour d'aujourd'hui, 31 août 2021. A minuit tapante très exactement, toutes se seront déjà rembarquées. Cela comme convenu avec les Talibans, mais contre l'avis premier des autres membres de l'Otan, qui bien que d'accord pour quitter un pays qu'ils occupent depuis vingt ans, auraient voulu cependant prendre plus de temps, c'est-à-dire tout leur temps. A ce qu'ils disent pour être sûr de n'oublier personne de leurs ressortissants et de leurs «interprètes» derrière eux, et dans ce cas aux mains des Talibans, en réalité seulement pour ne pas avoir l'air de fuir. Preuve en est que lorsque le président américain a repoussé leur requête, leur disant qu'il n'était pas question pour lui de retarder le retrait ne serait-ce que d'un jour, on ne les a plus entendus sur ce point. Si les Américains ont trouvé le temps convenu avec les Talibans suffisant pour mener à son terme un rapatriement présenté comme le plus massif de l'histoire, ou de leur histoire, ce qui pour eux est souvent la même chose, leurs alliés devraient pouvoir s'en contenter eux aussi.

Suite en page 3

Tebboune préside une réunion extraordinaire du Conseil des ministres

Plusieurs réformes prévues dans le Plan d'action du gouvernement



Ph/D. R.

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune a présidé, hier, une réunion extraordinaire du Conseil des ministres consacrée à l'examen et à l'approbation du Plan d'action du Gouvernement, avant sa présentation au Parlement, lors de sa prochaine session, outre l'examen de projets de loi relatifs à l'information, à l'audiovisuel et aux Collectivités locales. Page 2

Pétrole

Le prix du Brent à 72,49 dollars à Londres

Page 5

Nuit des idées 2021

Une édition sous le thème «Un monde commun»

Page 7

Tebboune préside une réunion extraordinaire du Conseil des ministres

Plusieurs réformes prévues dans le Plan d'action du gouvernement

■ Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune a présidé, hier, une réunion extraordinaire du Conseil des ministres consacrée à l'examen et à l'approbation du Plan d'action du Gouvernement, avant sa présentation au Parlement, lors de sa prochaine session, outre l'examen de projets de loi relatifs à l'information, à l'audiovisuel et aux Collectivités locales.

Par Aomar Fekrache

Les travaux ont débuté par un exposé du Premier ministre sur le Plan d'action du Gouvernement visant la mise en œuvre du programme du Président au titre de ses 54 engagements, lequel repose sur 8 axes.

En premier lieu, la consolidation de l'Etat de Droit et de la gouvernance renouée à travers la modernisation de la Justice et renforcement de son indépendance. L'instauration de la Gouvernance renouée pour une meilleure performance et davantage de transparence et parachevement du processus de moralisation de la vie publique et de lutte contre la corruption. Il est aussi question de la réforme de l'organisation de l'Administration publique et révision des modalités de sa gestion dans le cadre de la transition numérique. Ainsi que la consécration, renforcement et protection des fondements de l'identité nationale et de la Mémoire.

Concernant le volet relance économique, il s'agit de la modernisation du système bancaire et financier, la réforme du secteur public marchand et la consolidation de la gouvernance des entreprises publiques. Le renforcement de l'intégration du

secteur parallèle dans les canaux Officiels, le développement du foncier économique et amélioration de son exploitation, ainsi que l'encouragement de l'Initiative par la dépénalisation de l'acte de gestion étaient entre autres points prévus. La promotion de l'industrie pharmaceutique, la réunion des conditions d'une véritable relance de l'industrie cinématographique et de l'approvisionnement des citoyens en eau à travers l'ensemble du territoire national étaient inclus dans le plan d'action.

Dans l'axe pour le développement humain et une politique sociale soutenue, le plan d'action du gouvernement inclut le développement du système de santé, l'amélioration de la qualité de l'enseignement et la garantie de la qualité de l'enseignement supérieur et de la formation professionnelle et leur adaptation aux exigences du marché de l'emploi. A cela s'ajoute l'augmentation et soutien du pouvoir d'achat, l'amélioration de la prise en charge des catégories les plus vulnérables et la poursuite de la politique nationale de l'habitat.

Concernant l'axe " Pour une politique étrangère dynamique et proactive ", il est question d'actualisation des objectifs et missions de la diplomatie algé-

rienne à la lumière des valeurs et des principes inébranlables de la politique étrangère, la poursuite de la défense de la souveraineté des Etats et de l'appui aux causes justes et légitimes, ainsi que la mise en place de la diplomatie économique.

Le renforcement de la sécurité et de la défense nationales est parmi les axes du plan d'action.

Dans son intervention au terme de l'exposé, le président de la République a mis en avant l'importance de ce plan dans la concrétisation de ses engagements devant le peuple algérien. Il a, dans ce sens, donné instruction pour la maîtrise de l'inflation et la hausse du plafond des objectifs de développement 2021-2022. Il a également enjoint d'introduire l'allocation chômage et la valoriser dans le plan d'action du Gouvernement.

L'augmentation des capacités nationales de stockage des eaux de 10 milliards m³ à 12 milliards m³ a été exigé par le Président. Comme il a donné instruction d'accorder un intérêt particulier aux écoles nationales des mathématiques et de l'intelligence artificielle et renforcer leur rôle dans la formation de l'élite hautement qualifiée sur les plans, national et international.

Le président Tebboune a par ailleurs enjoint d'officialiser la création par le Privé d'écoles



Ph.D. R.

sportives, toutes disciplines confondues et impliquer les membres de la communauté nationale à ce projet.

Le Conseil a approuvé par la suite un projet d'ordonnance modifiant certaines dispositions de la loi relative à la commune pour les adapter au nouveau régime électoral, notamment en ce qui a trait au volet relatif au

président de l'Assemblée populaire communale (APC) et ses vice-présidents. Après présentation du projet de loi organique relatif à l'information et à l'audiovisuel, le président de la République a ordonné l'implication des deux chambres du Parlement pour enrichir le débat autour de ces deux textes.

A. F.

Bilan des dernières 24 heures

412 nouveaux contaminés et 31 décès

L'Algérie a enregistré 31 nouveaux décès du coronavirus ces dernières 24 heures, 1 cas de plus que le bilan d'hier (30), portant à 5 240 le total des morts, a annoncé, hier, le ministère de la Santé. Le nombre de contaminations a connu une baisse, avec 412 cas, soit 79 cas de moins par rapport au bilan d'hier (491), pour atteindre, au total, 195 574 cas confirmés.

R. N.

Elections locales Le Président Tebboune convoque le corps électoral pour le 27 novembre prochain

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a signé un décret présidentiel portant convocation du corps électoral en vue des élections anticipées des Assemblées populaires communales (APC) et de wilayas (APW), prévues le 27 novembre prochain, indique, dimanche, un communiqué de la Présidence de la République.

«Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a signé samedi 28 août 2021, un décret présidentiel portant convocation du corps électoral en vue des élections anticipées des Assemblées populaires communales (APC) et de wilayas (APW), prévues pour le samedi 27 novembre 2021», précise le communiqué.

Le décret prévoit également la révision exceptionnelle des listes électorales durant la période allant du 5 au 15 septembre 2021.

R. N.

Ramtane Lamamra

«Certaines puissances cherchent à accroître leur influence en Libye»

Le ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale de l'étranger, Ramtane Lamamra, a révélé, lundi à Alger, l'existence de plans par lesquels certaines puissances étrangères cherchent à accroître leur influence en Libye et à faire de ce pays une plateforme pour redessiner les équilibres internationaux au détriment des intérêts stratégiques de la Libye et de ses voisins.

«Nous devons traiter et interagir avec les développements de la situation en Libye selon une approche proactive et une vision claire», a affirmé M. Lamamra dans une allocution à l'ouverture des travaux de la réunion ministérielle des pays voisins de la Libye.

Cette vision «doit tenir compte des considérations qui préoccupent de plus en plus les décideurs et l'opinion publique dans nos pays, à la lumière des plans de certaines puissances étran-

gères qui cherchent à accroître leur influence en Libye et faire de ce pays une plate-forme pour redessiner les équilibres internationaux, au détriment des intérêts stratégiques de la Libye et de ses voisins», a ajouté le chef de la diplomatie algérienne.

M. Lamamra a réaffirmé que «notre sécurité et notre stabilité à tous sont étroitement liées à la sécurité et à la stabilité de la Libye et sa prospérité dépend de la nôtre». «Une Libye stable et forte constituera sans nul doute le pilier de la sécurité et de l'intégration économique régionales», a-t-il soutenu.

Il a rappelé que «les pays voisins de la Libye sont plus concernés que d'autres par les répercussions directes de la situation tumultueuse dans ce pays voisin et frère». «De nombreux événements tragiques auxquels nos pays ont été confrontés faute de stabilité en Libye l'ont malheureusement prouvé», a-t-il poursuivi.

Le ministre des Affaires étrangères a, par ailleurs, souligné que «la réunion d'aujourd'hui entre dans le cadre des efforts soutenus que nos pays n'ont eu de cesse de déployer pour contribuer au règlement de la crise libyenne, convaincus du rôle vital et central que doivent jouer les pays voisins pour soutenir les autorités de transition libyennes en vue de la concrétisation de toutes les échéances inscrites dans la feuille de route et la tenue des élections prévues le 24 décembre 2021».

M. Lamamra a indiqué que la participation de la ministre libyenne des Affaires étrangères, Najla Al-Manqoush, à la réunion avec ses homologues «est un indicateur significatif de la grande avancée réalisée par le processus politique dans le règlement de la crise libyenne, aussi bien qu'une preuve éloquente de notre attachement tous à être à l'écoute de la voix libyenne, car profondément convaincus que le

règlement de la crise ne saurait intervenir qu'à travers un processus inter-libyen, avec le soutien de la communauté internationale, notamment les pays voisins».

Il a rappelé que «la tenue de cette réunion s'inscrit dans le cadre de l'activation des résolutions du Conseil de sécurité relatives à la crise libyenne ainsi que les recommandations de la Conférence de Berlin prévoyant de permettre aux pays voisins de s'acquitter de leur rôle dans le contexte des efforts internationaux et régionaux pour aider le peuple libyen frère».

Et d'ajouter : «Nos concertations dans le cadre de cette réunion vont nous permettre d'élaborer des propositions opérationnelles pour anticiper les événements aussi bien positifs que négatifs et contribuer au renforcement des efforts louables visant à trouver un règlement définitif à la crise libyenne qui n'a que trop duré».

Reda A.

Association nationale des commerçants et artisans algériens

LA QUESTION DU JOUR

La proposition turque de protéger l'aéroport de Kaboul

Suite de la page une

Il auraient même intérêt à faire plus vite encore, sans quoi ils risquent d'être encore dans l'aéroport de Kaboul alors que la couverture américaine n'y est plus. Ce n'est pas là une vague possibilité : des obus ont déjà été tirés sur l'aéroport qui ont été interceptés par les batteries anti-missile américaines. Tout autour de l'aéroport, et au-delà, dans la profondeur même de l'Afghanistan, l'armée américaine est sur le pied de guerre pour tenir en respect l'Etat islamique et al-Qaïda, très désireux, on imagine bien, d'écraser sous les bombes une telle concentration d'ennemis au mètre carré. Or tous n'ont pas envie de suivre les Américains dans le retrait précipité. Un pays, un seul, veut non seulement conserver son contingent sur place mais le renforcer. Ce pays, c'est la Turquie, qui décidément une fois qu'elle a mis le pied quelque part hors de chez elle ne se montre guère pressée de l'en retirer. Le fait que là où aidée par les circonstances elle est parvenue à le poser, en Syrie et en Libye notamment, bien loin de se préparer à quitter les lieux, elle s'ingénie au contraire à y renforcer sa présence. Son projet déclaré en Afghanistan est de se substituer à partir d'aujourd'hui à l'armée américaine dans la défense de l'aéroport de Kaboul. Une proposition qui avait commencé par être rejetée par les Talibans, mais dans laquelle ils ont fini par voir du bon, mais après l'avoir quelque peu modifiée. Les Turcs veulent-ils se montrer utiles à l'aéroport Hamid-Karzai, sans lequel l'Afghanistan et les Talibans seraient en effet isolés du reste du monde ? Eh bien, qu'ils se chargent de son administration. Le reste, c'est-à-dire sa protection, étant une question de souveraineté, doit revenir aux nouvelles autorités. Il a suffi que les Talibans y aillent de leur contre-proposition pour que les Turcs trahissent leur véritable intention : en fait occuper, non pas seulement protéger l'aéroport. Une fois qu'ils s'y seront retranchés, prenant du même coup le contrôle du seul débouché de l'Afghanistan sur le monde extérieur, c'en sera fini de son indépendance. Car évidemment ils ne se contenteront pas de l'aéroport, d'autant que pour défendre quelque endroit que ce soit, force est de surveiller son environnement également. Et pour défendre cet environnement, il faut protéger ses parages à lui. Si bien que de proche en proche, c'est tout l'Afghanistan qu'il faudra protéger.

M. H.

Plaidoyer pour la révision de la politique des subventions

■ Estimant qu'elle ne profite pas au simple citoyen, l'Association nationale des commerçants et artisans algériens (Anca) préconise d'orienter la subvention directement vers les catégories au revenu faible.

Par Louisa Ait Ramdane

La révision de la politique des subventions des produits de première nécessité vient d'être de nouveau soulevée par l'Anca. L'association de Hadj Tahar Boulouar considère que «changer la politique de subvention actuelle est devenu nécessaire pour soutenir l'économie nationale, mais aussi pour améliorer le pouvoir d'achat des citoyens, encourager la production nationale et réduire la facture d'importation». Selon lui, les résultats de la politique de subvention actuelle, qui draine plus de 17 milliards de dollars du Trésor public, n'apparaissent pas sur le pouvoir d'achat et ne distinguent pas les groupes sociaux aisés et les groupes sociaux à revenu moyen ou faible.

Dans un communiqué rendu public, Boulouar a déclaré que les effets négatifs de la politique de subvention alimentaire sur le système économique et la vie sociale sont devenus apparents et se répètent constamment dans les opérations d'approvisionnement ou de distribution.

«La politique de subvention actuelle arrange en premier lieu le producteur étranger, le contrebandier qui trouve son compte à travers la marge du bénéfice qu'il obtient par rapport aux pays voisins, et bien sûr les barons qui détournent ce produit pour d'autres productions comme les fromages, les crèmes, le yaourt»,



a précisé Boulouar.

La politique des subventions de l'Etat, selon la même source, encourage le transfert des matières subventionnées à d'autres objectifs. Selon ses estimations, l'association affirme que 25 % de la farine et de la poudre de lait subventionnées sont détournées vers la production autre que le pain et le lait en sachet. L'Anca précise également que ce sont les matières subventionnées qui font le plus l'objet de détournement, soulignant que la politique adoptée jusqu'à présent est contraire à la rationalisation de la consommation et ouvre le porte au gaspillage. «La politique de subvention actuelle est opposée à la politique de la rationalisation de la consommation et ouvre la voie au gaspillage dont la valeur dépasse 400 millions de dollars par an», indique la même source. En outre, la même source

affirme que la politique de subvention actuelle entrave l'investissement et la production, car la plupart des hommes d'affaires algériens et étrangers refusent d'investir dans la production des produits subventionnés par l'Etat. Donc, poursuit Boulouar, la politique de subvention actuelle est en contradiction avec les conditions de concurrence et de transparence, et le plus dangereux de tout ce qui précède est que la politique actuelle encourage les importations, et les premiers bénéficiaires en sont les producteurs étrangers, ce qui contredit l'objectif tracé par l'Etat qui vise à réduire les importations et encourager la production nationale. Pour toutes ces raisons, le président de l'Anca préconise de changer la politique de subvention des biens de consommation en général et de l'alimentation en particulier, en orientant

les subventions vers le citoyen en reconsidérant la politique salariale et en accordant des subventions financières aux personnes à revenu faible et bénéficiant des expériences des pays développés dans les politiques d'accompagnement.

Pour rappel, le ministre des Finances, Aymen Benabderrahmane, avait annoncé en début d'année que la révision de la politique des subventions de l'Etat, en vue de cibler les catégories sociales qui en ont le plus besoin, interviendra au plus tard le deuxième semestre de 2021. Le Président Tebboune a annoncé le lancement prochain d'une «réflexion nationale» sur la révision des subventions étatiques. Pour ce qui est de la date du lancement de celle-ci, ce sera, précise Tebboune, après l'élection législative.

L. A. R.

Biens et marchandises destinés à la revente en l'état

Les importateurs tenus de restituer les conteneurs

«Le ministère du Commerce et de la Promotion des exportations et le ministère des Transports invitent les opérateurs économiques activant dans le domaine de l'importation des biens et marchandises destinés à la revente en l'état à l'obligation de la restitution des conteneurs aux armateurs et/ou transporteurs maritimes, avant l'expiration de la période de franchise», indique un communiqué commun de ces établissements.

Afin de se conformer à l'instruction interministérielle du 27 juillet dernier, relative à l'encadrement des importations de produits destinés à la revente en l'état, les importateurs doivent désormais composer avec une mesure qui les oblige à ne pas attendre jusqu'au 31 décembre. En effet, dans un communiqué commun du ministère du Commerce et de la Promotion des exportations et du ministère des Transports publié hier, on y indique que les importateurs des

biens et marchandises destinés à la revente en l'état sont tenus de restituer les conteneurs, avant l'expiration de la période de franchise, afin de permettre au Trésor public une économie substantielle de devises étrangères. Cette restitution dans les délais impartis, en dehors de ceux qui font l'objet d'un contrôle aux frontières ou qui présentent un litige, «permettra au Trésor public une économie substantielle de devises étrangères», a ajouté le communiqué. A cet effet, la rétention des conteneurs en dehors de la période de franchise expose dorénavant les opérateurs à des mesures conservatoires. Ces mesures portent, selon le ministère, sur le retrait du certificat de respect et l'inscription au fichier national d'auteurs d'infractions frauduleuses. Les consignataires de navires et de marchandises agréés par le ministère des Transports sont tenus au respect des règles et mesures prévues en la matière, notamment

celles relatives aux dispositions des articles 26 et 27 du décret exécutif n° 20-348 du 23 novembre 2020 fixant les conditions d'exercice des activités auxiliaires au transport maritime, a-t-on souligné de même source. De son côté, le ministère des Finances avait adressé une note à l'Association des banques et établissements financiers (Abef) enjoignant aux importateurs concernés de se mettre en conformité avec les exigences légales énoncées dans l'instruction interministérielle datée du 27 juillet dernier avant le 31 octobre prochain et ne plus attendre le délai préalablement fixé au 31 décembre 2021. Clairement, il est ainsi demandé aux banques et institutions financières de suspendre la domiciliation bancaire des opérations d'importation de produits destinés à la revente en l'état à partir du 31 octobre 2021. La décision en question concerne les opérateurs jouissant d'un certificat de conformité en cours

de validité et d'extraits des registres commerciaux qui n'ont pas encore fait l'objet de rectifications, tel qu'il a été exigé dans le décret venu, en mars dernier, mettre à jour les modalités d'exercice des activités d'importation de matières premières, de produits et de marchandises destinés à la revente en l'état. Il est donc expressément demandé aux importateurs exerçant dans le créneau des biens et produits revendus en l'état de se conformer aux nouvelles règles avant le 31 octobre, autrement ils n'auront plus droit aux crédits pour poursuivre leur activité qui requiert des extraits du registre du commerce électronique portant des codes d'activités homogènes relevant d'un seul sous-groupe des groupes d'activités d'importation inclus dans la nomenclature des activités économiques soumises à inscription au registre du commerce, comme l'énonce le décret entré en vigueur en mars dernier.

Thinhinene Khouchi

Enseignement de tamazight

Rencontre de concertation entre le ministère de l'Education et le HCA

■ Le Haut Commissariat à l'amazighité (HCA) et le ministère de l'Education nationale ont convenu de tenir une rencontre de concertation «dans les prochains jours» afin d'examiner «les mesures nécessaires à prendre pour poursuivre le renforcement et la consécration de l'enseignement de tamazight conformément aux engagements de l'Etat», a indiqué, dimanche, un communiqué du HCA.

Par Lynda F.

«**E**n réaction aux informations relayées sur les réseaux sociaux concernant la publication de la circulaire du ministère de l'Education nationale n 1394 du 14 août en cours portant organisation exceptionnelle des élèves des trois paliers d'enseignement, y compris le volet enseignement de la matière tamazight, et après avoir relevé une certaine ambiguïté dans la rédaction de ce

document, le HCA a adressé une correspondance, classée urgente, à M. le ministre dans laquelle il lui demande de surseoir à l'application du contenu de cette circulaire où d'adresser une note explicative pour lever toute ambiguïté de son application par les directeurs des établissements de l'éducation et de l'enseignement des trois paliers».

«Les deux parties ont convenu de tenir une rencontre de concertation dans les prochains jours pour examiner les voies de consécration d'un cadre de concertation permanent dans la sérénité et dans un esprit de dialogue constructif, en sus de la prise des mesures nécessaires pour poursuivre le renforcement et la consécration de l'enseignement de tamazight conformément aux engagements de l'Etat», a précisé la même source. Le secrétaire général du HCA est intervenu auprès du ministre de l'Education nationale pour «s'informer des mesures prises dans le cadre des efforts de l'Etat visant à assurer une bonne rentrée scolaire et sociale», affirmant l'importance de «conjuguer les efforts, de resserrer les rangs et de faire valoir l'intérêt national».

Il a insisté, dans ce sens, sur l'impératif de «lancer un partenariat responsable entre les deux établissements pour dessiner les contours d'une stratégie consensuelle dans le but de généraliser l'enseignement de tamazight, conformément aux dispositions de la Constitution».

Pour sa part, le ministère de l'Education nationale a souligné



PH. R.

Accidents de la circulation 4 décès en une journée

Quatre personnes sont décédées et 181 autres ont été blessées dans des accidents de la circulation survenus durant ces dernières 24 heures à travers plusieurs wilayas du pays, indique, hier, un communiqué de la Protection civile.

La même source ajoute que les services de la Protection civile ont enregistré, durant ces dernières 24 heures, deux cas de décès par noyade en mer dans les wilayas d'Oran et Boumerdes.

Il s'agit, selon le même communiqué, d'un adolescent âgé de 15 ans décédé à la plage Ain Fernine interdite à la baignade, relevant de la commune de Bir El Djir, et d'un homme âgé de 75 ans décédé noyé à la plage interdite «Les grottes» relevant de la commune de Thenia, soulignant que les victimes ont été évacuées vers les structures sanitaires locales.

Dans le même contexte, les plongeurs de la Protection civile de la wilaya d'Ain Témouchent ont effectué, durant la même période, une opération de sauvetage en mer pour secourir 4 personnes coincées dans une zone rocheuse au lieu-dit Lakitar, dans la commune d'El Amiria, note le communiqué de la Protection civile, affirmant que ces personnes sont saines et sauvées.

Les équipes de la Protection civile sont intervenues, ces dernières 24 heures, pour l'extinction de 4 incendies urbains et divers au niveau des wilayas d'Alger, Bouira, Naâma et Chlef, faisant un blessé atteint de brûlures graves dans la wilaya de Bouira, 4 personnes incommodées par la fumée dans la wilaya de Naâma, et 4 personnes présentant des difficultés respiratoires enregistrées dans la wilaya de Chlef, ajoute la même source.

R. N.

qu'«il n'était pas mentionné dans la circulaire l'enseignement de tamazight en dehors du volume horaire officiel», arguant que ledit document «prévoit dans ses dispositions organisationnelles la poursuite de la scolarisation, en dépit des conditions exceptionnelles dictées par la crise sanitaire induite par la pandémie (Covid-19), à savoir la distanciation physique et le maintien du travail par groupes et l'alternance des groupes, les cours devant être dispensés au quotidien, soit la matinée ou l'après-midi».

Quant aux plans exceptionnels de scolarisation pour les lycées et les Collèges d'enseignement moyen (CEM), le ministère a précisé qu'«il est entendu par la programmation des cours de tamazight en dehors de la période d'enseignement par alternance de chaque

groupe, son enseignement pendant une période exceptionnelle, le matin ou l'après-midi pendant les jours de cours».

Les cours de tamazight ne seront pas dispensés en dehors du volume horaire officiel ou pendant le week-end, ce qui signifie que son enseignement n'obéit pas au principe d'alternance, a-t-on ajouté.

Le ministère a mis en avant, dans ce sens, «la difficulté de construire les systèmes éducatifs vu le système de groupe imposé par la pandémie, d'où l'impératif de conjuguer les efforts de tous qui doivent comprendre les exigences de cette conjoncture, sachant que d'autres mesures ont été mises en place pour conférer davantage de flexibilité à la gestion des responsables des établissements dans la limite des lois en

vigueur et des règles de la législation scolaire».

Et de rappeler que «la langue amazighe a été programmée, durant l'année scolaire 2020/2021, dans les cycles moyen et secondaire de la même manière, soit une période supplémentaire le matin ou l'après-midi, loin des périodes de scolarisation des groupes éducatifs secondaires, sans impact aucun sur le rendement scolaire des élèves qui ont obtenu des résultats très satisfaisants», souligne la même source.

Le ministère «ne ménagera aucun effort pour la promotion de tamazight qui est une langue nationale et officielle, notamment après son introduction en tant qu'axe essentiel dans l'avant-projet du Plan d'action du gouvernement».

L. F.

Ils se sont réunis à Béjaïa

«Les inspecteurs réclament la prise en charge réelle de tamazight»

La suppression de l'enseignement de tamazight de l'emploi du temps officiel de l'élève pour l'année scolaire 2021-2022, dont la rentrée est fixée au 21 septembre prochain, a fait réagir les inspecteurs et des enseignants de tamazight des wilayas de Béjaïa, Tizi-Ouzou et Bouira. Une réunion s'est tenue avant-hier au siège local de la LADDH de Béjaïa, sous la coupe de la Coordination nationale des inspecteurs de langue amazighe (Cnila) qui ne compte pas rester les bras croisés jusqu'à son inclusion comme par le passé dans l'emploi du temps officiel et habituel. La Cnila réclame «la prise en charge réelle de la langue amazighe et l'annulation de la circulaire du

secrétariat général du ministère de l'Education qui consiste soit à enseigner la langue amazighe en dehors de l'emploi du temps officiel ou durant l'heure de la pause déjeuner, entre 12 et 13 heures». Chose qui encouragerait, selon les inspecteurs de cette langue, dont Yahia Bellil, «les élèves à désertier les classes de tamazight et son enseignement deviendra de fait facultatif ce qui est en contradiction avec les textes consacrés par la Constitution». Dans une déclaration rédigée et rendue publique à la fin de ces travaux, la Coordination nationale des inspecteurs de langue amazighe (Cnila) a décidé de saisir le ministère de tutelle sur le sujet, exigeant l'annulation de la déci-

sion. «Nous, inspecteurs de langue amazighe, tous paliers confondus, réunis ce jour, le 28 août 2021 à Bgayet afin de donner suite à la correspondance du secrétariat général du ministère de l'Education nationale, émise sous le numéro 194 du 14 août 2021, avons conclu d'envoyer un courrier à M. le ministre du secteur pour attirer son attention sur les arrières-pensées et les conséquences d'une telle décision pour le moins inattendue». Pour les rédacteurs du communiqué, «il s'agit de l'exclusion de l'enseignement de tamazight de l'emploi du temps alternatif de l'élève pour l'année scolaire 2021-2022». Les auteurs du document rappellent les devoirs de l'Etat envers l'enseignement de tama-

zight, les instruments et les actions à adopter pour son développement et sa prise en charge qui est garantie par la Constitution, l'application ferme et entière des circulaires antérieures de la tutelle dont les trois heures consacrées à cette langue, l'obligation de son enseignement dans les wilayas amazighophones et son introduction dans les examens. «Nous avons rappelé les devoirs de l'Etat envers l'enseignement de la langue amazighe et avons émis des propositions pour une meilleure prise en charge de cet enseignement, répondant effectivement aux ambitions des Algériennes et Algériens», lit-on dans le document de la Cnila.

Hocine Cherfa

Pétrole

Le prix du Brent à 72,49 dollars à Londres

Les investisseurs «surveillaient de près», hier, les dégâts de l'ouragan Ida qui «s'abat sur les Etats américains du golfe du Mexique», relève Jeffrey Halley, analyste de Oanda.



Par Salem K.

Les prix du pétrole ont légèrement reculé hier sur les marchés, les investisseurs se mon-

trant attentifs aux conséquences sur la production américaine du passage de l'ouragan Ida avant le sommet de l'Opep+ prévu mercredi.

Vers 09h55 GMT (10h55 à

Alger), le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en octobre valait 72,49 dollars à Londres, en baisse de 0,29 % par rapport à la clôture de vendredi.

A New York, le baril américain de WTI pour le même mois perdait de son côté 0,73 % à 68,24 dollars.

Les cours des deux références du brut de part et d'autre de l'Atlantique ont affiché vendredi des gains hebdomadaires records en 2021, de plus de 10 %.

Les investisseurs «surveillaient de près, hier, les dégâts de l'ouragan Ida qui s'abat sur les Etats américains du golfe du Mexique», relève Jeffrey Halley, analyste de Oanda.

Classé en catégorie 4 lorsqu'il a touché terre dimanche peu avant 17h00 GMT, l'ouragan s'est cependant affaibli dans la nuit de dimanche à lundi, a indiqué le Centre national des ouragans (NHC) dimanche dans son bulletin de début de soirée.

«Les premières évaluations semblent indiquer que les installations de production de pétrole brut dans le golfe du Mexique ont pour la plupart échappé aux dommages», a précisé Bjarne

Schildrop, de Seb.

L'ouragan a cependant entraîné l'arrêt de 95 % de la production pétrolière américaine du golfe du Mexique, selon le Bureau de régulation de l'environnement et de la sécurité (BSEE) dans un communiqué publié sur son site dimanche.

Les investisseurs sont par ailleurs tournés vers le sommet de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) et de ses alliés via l'accord Opep+, qui se tiendra par visio-conférence demain mercredi.

L'Organisation doit évaluer sa politique actuelle, décidée le 18 juillet, à savoir continuer à augmenter sa production après l'avoir réduite l'an dernier pour assurer la stabilité des prix impactés par le recul de la demande mondiale.

S. K.

Au 1^{er} semestre de l'année en cours

Les pétroliers Sinopec et PetroChina renouent avec les bénéfiques

Les deux groupes chinois du pétrole, Sinopec et PetroChina, ont fait état d'un retour aux bénéfices au premier semestre, à la faveur de la reprise post-pandémie qui a fait bondir la demande en produits pétroliers. Le groupe public Sinopec, premier raffineur d'Asie, a annoncé, dimanche, un bénéfice net de 39,15 milliards de yuans (5,12 milliards d'euros) entre janvier et juin. Un an plus tôt sur cette période, l'entreprise

avait accusé 23 milliards de yuans de pertes. Plombé par la pandémie, c'est la première fois en 20 ans que Sinopec publiait des résultats semestriels dans le rouge. Cette année, la reprise de l'économie mondiale a entraîné une «hausse des prix du pétrole au niveau international» tandis que la demande en produits pétrochimiques «n'a cessé de se redresser», a relevé Sinopec.

Le groupe dit s'attendre, au deuxième semestre, à une «aug-

mentation rapide» de la demande en gaz naturel et de bonnes perspectives pour les produits chimiques, en dépit des incertitudes liées à la pandémie.

De son côté, PetroChina, entité cotée du groupe pétrolier public CNPC et premier producteur de brut chinois, a réalisé un bénéfice net de 53 milliards de yuans (6,9 milliards d'euros) sur la période janvier-juin.

Il s'agit pour le groupe de sa meilleure performance semes-

trielle depuis sept ans. L'an dernier à la même période, PetroChina avait accusé 29,9 milliards de yuans de pertes.

Dans son communiqué de résultats, l'entreprise a prévenu que la situation sanitaire et la reprise de l'économie mondiale restaient très incertaines. Par conséquent, «les prix du pétrole devraient connaître une plus grande volatilité au deuxième semestre», a estimé PetroChina.

R. L.

Commerce extérieur

Promotion des ports algériens à la hauteur des standards internationaux

Le ministre des Transports, Aïssa Bekaï, a mis en avant l'impératif de promouvoir l'action des ports algériens à la hauteur des standards internationaux et intégrer l'économie nationale dans son environnement régional et international de manière à développer le commerce extérieur et redynamiser le segment des exportations, a indiqué le ministère dans un communiqué.

Des recommandations qui ont couronné une réunion présidée par M. Bekaï au siège de son département, en présence de cadres du ministère, du directeur général (DG) du Groupe Serport, des PDG des ports d'Annaba, Djen Djen, Oran et Alger, ainsi que le SG de la Fédération nationale des travailleurs des ports (FNTP) et des

membres de son Bureau.

A noter que la réunion, tenue jeudi dernier, intervient dans le cadre de la série de rencontres présidées par le ministre avec les partenaires sociaux, note la même source.

Un large débat a marqué cette rencontre au sujet de la situation des différents ports algériens et les préoccupations soulevées par le partenaire social, en formulant des propositions pour l'amélioration des conditions de travail, le maintien des postes d'emploi et la redynamisation de la performance des établissements portuaires.

Il a cité, dans ce contexte, les textes réglementaires régissant l'activité portuaire, dont le décret exécutif N° 99-199 du 18 août 1999 définissant les statuts de l'autorité portuaire.

Dans ce contexte, la fédération a émis son avis quant à l'application de ce texte dans son état actuel, proposant «l'ouverture à grande échelle d'ateliers de débats sur le développement et la modernisation des ports, l'élargissement des prérogatives exercées actuellement par les structures de l'administration portuaire de manière à lui permettre d'exercer les véritables missions de l'autorité».

De son côté, le ministre a souligné «l'importance de promouvoir l'action des ports algériens aux standards internationaux en vigueur et l'intégration de l'économie nationale dans son environnement régional et international en prévoyant de nouvelles prérogatives structurelles et légales, de manière à développer le commerce extérieur, redynami-

ser les exportations et réduire la recette des importations».

Cette démarche a pour objectif de «conférer à l'Algérie une place leader au diapason de la nouvelle vision du gouvernement», relève le document.

«Le dialogue serein et fructueux entre la tutelle, les établissements et le partenaire social, constitue un des éléments les plus pertinents pour mener à bien cette démarche», poursuit le ministre, «en vue de parvenir à des solutions consensuelles préservant les acquis des travailleurs et soutenant les ports du point de vue stratégie de développement, structure, administration et gestion pour pouvoir cadrer avec les exigences des défis futurs».

K. M.

Tlemcen Accord de partenariat entre l'université et l'entreprise Huawei

Un accord de partenariat a été signé cet été entre l'université «Abou-Bakr-Belkaïd» de Tlemcen et l'entreprise chinoise «Huawei», a-t-on appris, hier, auprès du recteur de cet établissement universitaire.

«La signature de cet accord avec le partenaire chinois Huawei s'inscrit dans la lignée des actions d'ouverture sur l'international et du renforcement des liens avec le secteur socio-économique mené par l'université de Tlemcen ces dernières années répondant aux priorités tracées par notre ministère de tutelle», a souligné Abdellatif Megnounif.

L'accord s'inscrit également dans le cadre du programme «Huawei ICT Academy» qui ambitionne de contribuer au développement de l'écosystème digital national en mettant l'accent sur l'innovation et le développement de compétences spécifiques dans le domaine des technologies de l'information et de l'information, indique-t-on de même source.

Ce programme permettra, entre autres, la mise en œuvre de plusieurs actions telles que la mise en place de l'académie «Huawei Authorised Information and Network Academy (HAINA)» au niveau de l'université de Tlemcen, ainsi que l'organisation conjointe d'événements scientifiques et de compétitions nationales et internationales, a-t-on ajouté. Ces actions permettront d'offrir, enfin, une formation ciblée et de qualité aux enseignants et étudiants à travers la mise en place d'une certification «Huawei» et de les doter d'un savoir-faire et de compétences pratiques les préparant ainsi à une meilleure insertion professionnelle, a précisé en outre la même source.

Salem M.

Alger

Une excursion au profit des enfants de Tizi Ouzou touchés par les feux de forêt

■ Le ministère du Tourisme et de l'Artisanat a organisé, dimanche, à l'hôtel Mazfran de Zeralda (ouest d'Alger), une excursion au profit des enfants touchés par les incendies de forêt dans la wilaya de Tizi Ouzou, dans le but d'alléger leur pression psychologique et de les préparer à la rentrée scolaire.

Par Reda M.

A l'occasion, le ministre du secteur, Yacine Hammadi, a affirmé que cette initiative s'inscrivait dans le cadre de «l'engagement dans la démarche des pouvoirs publics de solidarité avec les victimes des feux de forêt, notamment dans la wilaya de Tizi Ouzou. Ainsi, et en coordination avec le président de

l'Assemblée populaire communale (APC) d'Alger-Centre, environ 110 enfants touchés par ces incendies dans plusieurs communes de Tizi Ouzou ont été accueillis et ont bénéficié d'une journée à l'hôtel Mazfran, qui comprenait diverses activités et ateliers dans le but d'alléger leur pression psychologique et remonter leur moral afin d'effacer toute trace de peur et de panique qu'ils ont vécues lors de cette période difficile et les préparer à la prochaine rentrée scolaire».

Concernant les efforts de son secteur dans la prévention du coronavirus (Covid-19), M. Hamadi a expliqué que le ministère «suit le rythme des efforts déployés par l'Etat pour lutter contre le virus. Tous les hôtels publics et privés ont été consacrés aux opérations de mise en quarantaine ainsi qu'aux soins pour alléger la pression sur les hôpitaux».

Le secteur du Tourisme est «le premier touché par cette pandémie, car il est lié au secteur des Transports, suspendu depuis un an et demi en raison des mesures préventives, ce qui a affecté négativement tous les



opérateurs», notant à cet égard que l'Etat «ne les a pas abandonnés en prenant plusieurs mesures, dont celles évoquées par le président de la République lors du Conseil des ministres tenu le 26 juillet 2020, que nous sommes en train de concrétiser».

Dans le même cadre, il a relevé que le ministère avait consulté tous les acteurs dans le but d'«échanger des idées sur leurs perceptions de la période post-Covid-19 ou de la phase de coexistence avec la pandémie», soulignant «la nécessité de revenir à l'activité tout en maintenant

des réunions périodiques et en ouvrant la porte au dialogue et à la concertation au profit de l'ensemble du secteur».

A la même occasion, le ministre a distribué des cartables aux enfants qui ont été accueillis afin de leur apporter de la joie.

R. M.

Chlef Réception de nouveaux établissements scolaires

Le secteur de l'Education de la wilaya de Chlef a été renforcé par la réception de dix nouveaux établissements scolaires des trois paliers, qui sont en cours d'équipement, en perspective de leur mise en exploitation à la prochaine rentrée scolaire 2021/2022, a-t-on appris, dimanche, auprès de la direction locale de l'Education.

Il s'agit, selon la même source, d'un nouveau lycée au niveau du site AADL de la cité El Hosnia, trois CEM réalisés respectivement à Beni Oudrene dans la commune de Sendjas, la cité Hosnia de Chlef et dans la commune de l'Oued Sly, en plus de six écoles primaires réceptionnées à Chlef, Chetia, Abou Lhassane et Oued Sly.

Le directeur de l'Education de la wilaya avait tenu une réunion de coordination, la semaine écoulée, avec les responsables du service des personnels afin de désigner les staffs pédagogique et administratif et durant laquelle il avait insisté sur l'impératif d'équiper la totalité des nouvelles structures et de les aménager avant la prochaine rentrée scolaire.

Toujours au titre des préparatifs de la nouvelle rentrée, la direction de l'Education a signalé le lancement, en coordination avec la direction de la Santé et de la Population, depuis le 22 du mois en cours, de la campagne de vaccination du personnel du secteur, estimé à plus de 22 000 employés.

Cette opération se déroule au niveau de 34 unités de dépistage et de suivi (UDS), disposant de tous les moyens nécessaires pour la vaccination, tant au plan des staffs médicaux que des doses de vaccin afin de réussir cette campagne de vaccination, a souligné la même source.

S. D.

Mascara

Plus de 116 000 élèves bénéficieront de la restauration scolaire

Quelque 116 475 élèves de la wilaya de Mascara bénéficieront de la restauration scolaire durant la prochaine année scolaire, a-t-on appris, dimanche, du directeur local de l'éducation, Madjid Kassaoui.

M. Kassaoui a indiqué à l'APS que 288 cantines scolaires, dont 14 nouvelles, ouvriront leurs portes aux élèves au début du mois de septembre prochain, pour bénéficier de repas chauds, en application des directives du ministère de tutelle

et des autorités de la wilaya, dans le cadre d'une prise en charge idoine des élèves de tous les cycles scolaires.

Le même responsable a ajouté que la direction de l'éducation a mis en place, en coordination avec les services de la wilaya et des communes, tous les moyens humains et matériels pour garantir que les cantines soient opérationnelles dès le premier jour de l'année scolaire, et ce, par l'acquisition des différents équipements des 14 nouvelles cantines.

D'autre part, la direction locale de l'éducation se prépare, en coordination avec les services de la wilaya et des communes, à mettre en place le transport scolaire au profit de plus de 24 000 élèves résidant dans des régions relativement éloignées de leurs établissements.

La wilaya dispose de centaines de bus dédiés au transport scolaire, dont des bus acquis par le ministère de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, ainsi que d'autres du

ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement urbain, en plus des véhicules loués par les communes avec un soutien du budget de la wilaya, en cas de nécessité. La wilaya de Mascara a bénéficié, depuis le début de l'année 2021, de 44 bus de grand gabarit consacrés au transport scolaire, acquis dans le cadre du programme financé par le Fonds de garantie et de solidarité des collectivités locales, rappelle-t-on.

R. M.

Illizi

Une nouvelle antenne téléphonique à Ohanet

Une nouvelle antenne téléphonique relevant de l'opérateur de téléphonie mobile «Mobilis» a été installée dans la localité d'Ohanet, daïra d'In-Aménas, wilaya d'Illizi, a-t-on appris, samedi, des services de la wilaya.

Inscrite au titre de l'extension de la couverture et l'amélioration des prestations téléphoniques dans la région, la nouvelle antenne, mise en service vendredi, permettra aux abonnés de tirer

profit, en première phase, des services de la 3G, avant de passer à la 4G au terme des travaux techniques dans le but d'améliorer le service public et désenclaver la région, a indiqué la même source.

La nouvelle installation est appelée, en fonction du plan de l'opérateur portant extension du réseau de couverture téléphonique mobile à travers la wilaya d'Illizi, à améliorer et consolider les conditions de la sécurité

routière sur la RN-3, notamment en permettant les appels de secours en cas d'accidents, de pannes, aux usagers de cette route.

Par souci de prendre en charge les préoccupations de la population de cette région, une commission locale multisectorielle (Santé, Travaux publics et Ressources en eau) a été dépêchée dans la région pour trouver des solutions opérationnelles «urgentes» aux

revendications soulevées dernièrement par la population locale.

Ces préoccupations sont afférentes à la promotion de la prise en charge médicale, la désignation de praticiens spécialistes, le renforcement de l'alimentation en eau potable, du réseau d'assainissement et l'amélioration de l'alimentation électrique pour pallier les récurrentes coupures.

O. M.

Nuit des idées 2021

Une édition sous le thème «Un monde commun»

■ C'est sous le thème «Un monde commun» que la Nuit des idées sera organisée le 31 janvier prochain à l'Institut culturel français d'Alger. L'établissement sera transformé en vade-mecum rempli de sens, fait de phrases diverses écrites à travers les embruns des deux rives de la Méditerranée.



Par Abia Selles

C'est dans le cadre de la Nuit des idées, prévue pour le 31 janvier 2022, que cet édifice culturel prendra la forme d'un journal particulier. Cette édition est organisée sous le thème «Un monde commun».

«Cette année, la Nuit des idées prend aussi la forme d'un journal particulier qui sera diffusé le lundi 31 janvier 2022, un journal, à l'esthétique protéiforme qui prendra place sur les murs, le sol, dans les espaces les plus exceptionnels de l'Institut français d'Alger qui va se transformer en vade-mecum rempli de sens, un vade-mecum fait de phrases diverses écrites

à travers les embruns des deux rives de la Méditerranée», précisent les organisateurs.

«L'écriture, la lecture par la phraseuse Luisa, l'art dans tout le plaisir d'aborder par le mot ce que le sens subtil du mot "PROCHES" veut dire, dans une thématique qui dépasse les frontières à travers les phrases des artistes, des journalistes, des médecins, des enseignants, des entrepreneurs, des dirigeants d'entreprises, des sociologues, des chercheurs ainsi qu'une féministe, une femme politique, une chanteuse, un député européen et un philosophe qui ont apprécié ce concept et qui ont adhéré à cette œuvre collective», ajoute la même source. La Nuit des idées sera diffusée le

lundi 31 janvier 2022 sur le site et la page Facebook de l'Institut français d'Alger. Il sera installé dans les endroits les plus inattendus de l'Institut, Alger-Centre.

Une carte interactive permettra au grand public de découvrir toutes les belles phrases de personnalités venues de plusieurs villes des deux rives en langue française, corse, bretonne, arabe, amazighe, serbe, turque, italienne.

Il est à noter que La Nuit des idées est un nouveau format de rencontres intellectuelles qui circule à travers le monde.

Il s'agit d'une nuit dans le monde pour penser ensemble, une fête de la pensée.

A. S.

La Mostra de Venise

Une vingtaine de films en compétition

L'un des plus anciens festivals de cinéma au monde, la Mostra de Venise, reprend pleinement ces droits du 1^{er} au 11 septembre avec une vingtaine de films en compétition pour le Lion d'Or, malgré l'obligation du pass sanitaire et des mesures strictes.

Les organisateurs avaient décidé l'an dernier de maintenir coûte que coûte le festival malgré la pandémie de coronavirus, et avait remis le Lion d'Or à l'un des

très rares films américains sélectionnés, «Nomadland» en l'absence de la réalisatrice, Chloé Zhao.

Le jury, présidé par Bong Joon-Ho, réalisateur de «Parasite», Palme d'Or 2019 et Oscar du meilleur film l'année suivante, devra départager 21 films en lice pour le Lion d'Or, dont «Madres paralelas» de Pedro Almodovar (Espagne), «Illusions perdues» de Xavier Giannoli (France), ou encore «Mona Lisa and the

Blood Moon» de Ana Lily Amirpour (Etats-Unis).

Le géant du streaming Netflix, toujours en quête d'une place dans le monde des festivals de cinéma et qui est sorti très renforcé de la pandémie face aux grands studios, prétend à un Lion d'Or avec deux films, «La Main de Dieu» de l'Italien Paolo Sorrentino, et surtout «Le pouvoir du chien» de Jane Campion, Palme d'Or en 1993 avec «La leçon de

piano».

La 78^e Mostra de Venise propose également des films en provenance de 59 pays dans la catégorie «Orizzonti» et en hors compétition dont des courts métrages et des films documentaires.

Créé en 1932, la Mostra de Venise reste l'un des trois festivals européens de cinéma les plus importants avec le Festival de Cannes (France) et la Berlinale (Allemagne). M. K.

L'intro a intrigué les fans

«Donda», le dernier album de Kanye West est sorti

Avec plus d'un mois de retard sur la date annoncée et un concert de présentation finalement sans présentation, le rappeur américain Kanye West a dévoilé ce dimanche 29 août «Donda», son 10^e album, avec un morceau d'intro intrigant.

Impatiemment attendu par les fans du rappeur, «Donda» et ses 26 morceaux ont été diffusés sur toutes les plateformes de streaming tôt dans la matinée aux États-Unis. En France, où l'album est sorti à 14h précises, les premiers à l'avoir écouté n'ont pas pu manquer l'étrange «intro»

de moins d'une minute, «Donda Chant». Une voix de femme y martèle «Donda» – le prénom de la mère du rappeur décédée en 2007 et à qui l'album rend hommage – avec des intonations et des rythmes variés. Sans aucune autre explication, ce qui a laissé les auditeurs perplexes et amusés.

«Universal a sorti mon album sans mon approbation et ils ont bloqué Jail 2 de l'album», a communiqué Kanye West dans un post Instagram quelques heures après la mise en ligne de «Donda», sans plus d'explication. Après des semaines de retard et

plusieurs séances d'écoute dans des stades bondés, le dixième album du rappeur de 44 ans n'était donc pas (encore) prévu pour tout de suite d'après ses dires.

Le morceau Jail 2, cité par l'interprète de «Life of Pablo», est un titre sur lequel interviennent Marilyn Manson et DaBaby. Les deux artistes controversés étaient déjà apparus aux côtés de Kanye West lors d'une session live au Soldier Field de Chicago, le vendredi 27 août. Le premier est en effet accusé par plusieurs femmes d'agressions sexuelles. Le second, lui, est

actuellement sous le feu des critiques pour avoir tenu des propos homophobes.

Le trio s'était réuni sous le porche d'une réplique de la maison d'enfance de Kanye West, maison qui a appartenu à sa mère, Donda West, décédée en 2007. Le rappeur DaBaby avait livré un couplet sur une chanson dans laquelle figurait auparavant Jay-Z. Marilyn Manson était, lui, resté muet.

Outre Jail 2 et ses invités controversés, The Weeknd, Travis Scott ou Lil Baby figurent également sur cet album, tout comme Chris Brown, condamné

en 2009 pour coups et blessures sur la chanteuse Rihanna, qui apparaît comme compositeur et parolier sur le morceau «New Again». Avant «Donda», le dernier album de Kanye West «Jesus is King» était sorti en 2019, lui aussi après le report de plusieurs dates de sortie prévue. Déjà très marqué par l'univers religieux avec notamment des chants gospel, «Jesus is King» avait été sacré «Meilleur album de musique chrétienne contemporaine» lors de la cérémonie des Grammy Awards la même année.

F. H.

Décès

Mort de Lee «Scratch» Perry, producteur de Bob Marley

Lee «Scratch» Perry, producteur qui a permis au reggae de conquérir le monde en guidant Bob Marley, est mort dimanche à 85 ans, a annoncé le Premier ministre de la Jamaïque, Andrew Holness.

«Lee "Scratch" Perry est mort ce matin alors qu'il se trouvait à l'hôpital Noel Holmes. Il avait 85 ans», a annoncé

le Premier ministre dans un communiqué publié sur son compte Twitter.

«Sorcier du reggae», «Salvador Dali du dub» (prolongement du reggae basé sur des échos), «The Upsetter» («L'emmerdeur») : les surnoms ne manquent pas pour cette figure in saisissable et marquante dans l'histoire de la musique.

Perry poussa Marley en studio à sortir de sa gangue pour se hisser aux sommets. «Sans lui, Bob Marley serait peut-être resté une flèche orpheline de son arc», écrivit Francis Dordor, spécialiste du producteur, dans les Inrockuptibles.

Né en 1936 à Kendal, en Jamaïque, Rainford Hugh «Lee» Perry avait quitté

l'école à 15 ans avant de s'installer à Kingston dans les années 1960.

«Mon père travaillait à la rue, ma mère dans les champs. Nous étions très pauvres», a-t-il dit en 1984 au magazine de rock britannique New Musical Express (NME). «Je n'ai rien appris à l'école. J'ai tout appris dans la rue».

R. I.



Proche-Orient

Rare rencontre à Ramallah entre un ministre israélien et le président palestinien

■ Le ministre israélien de la Défense, Benny Gantz, s'est rendu en Cisjordanie occupée pour discuter avec le président palestinien Mahmoud Abbas, une rencontre rare qui ne signifie pas néanmoins une intention de relancer le processus de paix, au point mort depuis plus de sept ans.

Par Mourad M.

« Il n'y a aucun processus de paix en cours avec les Palestiniens et il n'y en aura pas », a affirmé, hier, une source proche du Premier ministre israélien, Naftali Bennett, après la rencontre entre les deux hommes dimanche soir, la première à ce niveau annoncée officiellement

depuis des années.

Les discussions à Ramallah, siège du QG de M. Abbas en Cisjordanie, étaient consacrées aux « questions sécuritaires de routine et à l'économie », a-t-elle ajouté.

Ces dernières années, les relations entre Israël et l'Autorité palestinienne se sont détériorées. Les négociations de paix pour régler un conflit vieux de

plus de sept décennies sont suspendues depuis 2014 et la colonisation israélienne dans les Territoires palestiniens, illégale au regard du droit international, s'est accélérée sous l'ex-Premier ministre Benjamin Netanyahu (2009-2021).

En Cisjordanie, un territoire palestinien occupé depuis 1967 par Israël, Benny Gantz a dit au président palestinien que son pays cherchait « à prendre des mesures pour renforcer l'économie de l'Autorité palestinienne », a indiqué le ministre israélien de la Défense dans un communiqué.

Les deux responsables ont aussi discuté « des moyens d'améliorer la sécurité et la situation économique en Cisjordanie et dans la bande de Gaza », un territoire palestinien sous blocus israélien depuis plus de 15 ans, et « sont convenus de poursuivre le dialogue », selon cette source.

La rencontre a eu lieu en présence de Ghassan Alyan, responsable du Cogat, l'organe israélien chargé des opérations civiles dans les Territoires palestiniens, de Majid Faraj, chef des services de renseignement palestiniens et de Hussein al-Cheikh, ministre palestinien des Affaires civiles.

Celui-ci a indiqué sur Twitter que MM. Abbas et Gantz avaient « discuté des relations palestino-israéliennes sous tous les aspects », sans davantage de détails.

Contactée par l'AFP, l'Autorité palestinienne n'était pas disponible dans l'immédiat pour commenter.

L'Autorité palestinienne, cadencée par le président Mahmoud Abbas, 86 ans et dont le mandat devait se terminer en 2009, exerce des pouvoirs limités sur environ 40 % de la Cisjordanie. Israël, qui contrôle tous les accès de ce territoire



PH. S. D. R.

palestinien, en administre le reste ainsi que les colonies qui y sont implantées.

La rencontre à Ramallah a eu lieu quelques heures après le retour de M. Bennett des États-Unis, où il s'est entretenu avec le président Joe Biden, un allié avec lequel il s'oppose sur plusieurs points-clés.

Tout en réaffirmant l'engagement « indéfectible » des États-Unis à l'égard de la sécurité d'Israël, M. Biden a déclaré qu'il discuterait avec M. Bennett « des moyens de faire progresser la paix, la sécurité et la prospérité pour les Israéliens et les Palestiniens ».

L'administration américaine soutient une solution à deux États, israélien et palestinien, et a rétabli des aides financières aux Palestiniens.

Naftali Bennett est un nationaliste radical, ex-dirigeant d'une organisation de colons et opposé à la création d'un État palestinien. Son bureau a clairement indiqué qu'il n'avait aucune intention d'entamer de nouveaux pourparlers avec les Palestiniens.

Mais de hauts responsables israéliens ont signalé son intention de renforcer l'Autorité pale-

stinienne face aux islamistes du mouvement Hamas au pouvoir à Gaza.

Le Fatah laïc de M. Abbas et le Hamas sont à couteaux tirés depuis 2007, lorsque les islamistes ont pris le contrôle de Gaza au terme d'une quasi guerre civile.

La Hamas a dénoncé hier la rencontre entre MM. Gantz et Abbas, estimant qu'elle « aggrave les divisions palestiniennes ».

Israël et le Hamas, des ennemis jurés, se sont livrés une guerre de 11 jours en mai. Depuis la trêve obtenue via plusieurs médiations, des échanges de tirs et des violences sporadiques ont lieu. Dimanche, Israël a mené des raids sur Gaza après des lancers de ballons incendiaires vers son territoire depuis l'enclave.

En outre, des dizaines de Palestiniens ont été blessés ces derniers jours lors de heurts entre manifestants palestiniens et soldats israéliens postés à la barrière séparant Gaza d'Israël. Deux Palestiniens ont succombé à leurs blessures, et un sniper israélien, blessé par des tirs venant de Gaza, est également décédé.

M. M.



Commentaire

Engagement

Par Fouzia Mahmoudi

Les partisans et les architectes de la campagne électorale de Joe Biden laissaient entendre, durant le mandat de Donald Trump, que l'arrivée de l'ex-vice-président à la Maison-Blanche marquerait le début d'une nouvelle relation avec l'Iran. Pourtant, cela fait déjà près de huit mois que le président démocrate a été investi à la tête des États-Unis et aucun progrès n'a été fait avec Téhéran. Le guide suprême iranien Ali Khamenei a même accusé samedi le président américain Joe Biden d'avoir les « mêmes » exigences vis-à-vis de Téhéran que son prédécesseur Donald Trump sur la question du nucléaire iranien. « Le gouvernement américain actuel n'est en rien différent du précédent parce que ce qu'il exige de l'Iran sur la question nucléaire est, avec des mots différents, la même chose que ce que Trump exigeait », a déclaré l'ayatollah Khamenei dans un discours dont des extraits ont été publiés sur son site internet officiel. Un haut responsable à Téhéran a par ailleurs indiqué que l'Iran se réserve le droit à une « réponse réciproque » face à Washington, au lendemain de menaces agitées par le président américain, Joe Biden, en présence du Premier ministre israélien. En recevant Naftali Bennett à la Maison-Blanche, Joe Biden a affirmé que les États-Unis s'engageaient à s'assurer que « l'Iran ne développerait jamais une arme nucléaire ». « Nous privilégions la diplomatie (...). Mais si la diplomatie échoue, nous sommes prêts à nous tourner vers d'autres options », a mis en garde Biden. « L'accent mis par Bennett et Biden (...) sur l'utilisation d'autres options contre l'Iran, en plus de constituer une menace illégale contre un autre pays, fonde pour l'Iran le droit à une réponse réciproque contre ces options disponibles », a réagi sur Twitter le secrétaire général du Conseil suprême de la sécurité nationale iranien, Ali Chamkhani. Naftali Bennett, qui comme son prédécesseur Benjamin Netanyahu accuse l'Iran de chercher à se doter de la bombe atomique en secret (ce que la République islamique a toujours démenti), est opposé à l'accord international sur le nucléaire iranien conclu en 2015 à Vienne entre Téhéran et la communauté internationale. Ce pacte offre à l'Iran un allègement des sanctions occidentales et onusiennes en échange de son engagement à ne jamais se doter de l'arme atomique, et d'une réduction drastique de son programme nucléaire, placé sous un strict contrôle de l'ONU. Mais il menace de voler en éclats depuis que l'ex-président des États-Unis, Donald Trump, a annoncé en mai 2018 le retrait unilatéral de Washington de l'accord et le rétablissement de sanctions vis-à-vis de Téhéran. En riposte, l'Iran a progressivement abandonné, à partir de l'année suivante, la plupart des garde-fous à ses activités nucléaires qu'il avait acceptés dans l'accord. Joe Biden a tenté de faire revenir Washington dans le giron de l'accord de Vienne, et des négociations se sont ouvertes en avril entre Iraniens, Occidentaux, Russes et Chinois dans la capitale autrichienne, en vue de permettre cette réintégration. La dernière session a eu lieu fin juin après la présidentielle iranienne du 18 juin, remportée par l'ultraconservateur Ebrahim Raïssi. Depuis que celui-ci a été investi, début août, les partenaires de l'Iran aux discussions de Vienne guettent un signe de la volonté de Téhéran de reprendre ces pourparlers. Mais le nouveau gouvernement affirme qu'en politique étrangère, sa priorité va aux pays « voisins (de l'Iran et à l'Asie) ». Au final, la politique actuelle de Biden concernant l'Iran est, comme l'affirme Khamenei, bien similaire à celle de Trump avec une priorisation des relations avec Israël, à l'inverse de ce qu'avait fait Barack Obama en 2015 qui s'était mis le Premier ministre Netanyahu à dos. Reste à voir comment évoluera la situation dans les mois à venir et si l'administration Biden serait prête, comme l'était l'administration Bush (2004-2008), à faire de l'Iran une nouvelle cible militaire pour empêcher une nucléarisation et surtout une atteinte aux intérêts israéliens.

F. M.

Afghanistan

L'EI tire des roquettes à Kaboul, à la veille du départ des troupes américaines

Le groupe jihadiste État islamique a tiré hier matin des roquettes vers l'aéroport de Kaboul, où l'armée américaine procédait à ses dernières évacuations sous la menace de nouveaux attentats, à la veille de son départ définitif d'Afghanistan après 20 années de présence sur place.

Le président américain Joe Biden a fixé à aujourd'hui l'échéance pour retirer les dernières troupes américaines d'Afghanistan où elles étaient entrées en 2001 pour chasser du pouvoir les talibans, en raison de leur refus de livrer le chef d'Al-

Qaïda, Oussama Ben Laden, après les attentats du 11 septembre. Deux décennies plus tard, les talibans ont profité du retrait américain progressif ces derniers mois et de l'effondrement des forces de sécurité afghanes pour entrer dans Kaboul le 15 août et reprendre le pouvoir, après une offensive militaire éclair non anticipée par Washington.

Le retour des islamistes au pouvoir a obligé les Occidentaux à évacuer dans la précipitation depuis l'aéroport de Kaboul leurs ressortissants et des Afghans susceptibles de subir des repré-

sailles de la part des talibans, notamment pour avoir travaillé pour les forces étrangères.

Ce gigantesque pont aérien, commencé le 14 août et qui finira aujourd'hui, a permis d'exfiltrer 116 700 personnes, dont 1 200 entre dimanche et hier, selon la Maison-Blanche.

La tension autour de la dernière phase des opérations d'évacuation est à son comble depuis l'attentat de jeudi aux abords de l'aéroport, revendiqué par l'État islamique au Khorasan (EI-K) et qui a fait plus d'une centaine de morts, dont 13 militaires américains.



MC Oran

260 millions DA dépensés au cours de l'exercice 2020-2021

Le MC Oran a dépensé quelque 260 millions DA au cours de l'exercice 2020-2021 que le club a terminé à la sixième place au classement du championnat de Ligue 1 de football, a indiqué, dimanche soir à Oran, son président, Tayeb Mahiaoui. S'exprimant en conférence de presse pour évaluer le bilan de son équipe, le boss oranais, en poste depuis août 2020, a qualifié de «satisfaisant» le parcours des siens «au regard des problèmes multidimensionnels auxquels le club est confronté, notamment sur le plan financier», a-t-il insisté. «Nous aurions pu terminer sur le podium, n'était-ce le comportement de certains joueurs dans les derniers matchs du championnat et aussi un environnement hostile qui a privé le club de renouer avec les consécutions depuis 27 ans», a regretté Mahiaoui. Avouant avoir commis des erreurs en matière de recrutement, le boss oranais est revenu également sur l'instabilité de la barre technique de son équipe première qui a connu le défilé de pas moins de quatre entraîneurs en une seule saison. «Malgré tous ces aléas, nous avons réussi à faire mieux que des clubs parrainés par des entreprises publiques, tels que le MC Alger et le CS Constantine, dont le budget est nettement meilleur que le nôtre», s'est-il réjoui. A ce propos, le président des «Hamraoua» a longuement évoqué les problèmes financiers qu'il a rencontrés tout au long de la saison, et qu'il rencontre toujours, vu que la trésorerie de son club croule toujours sous les dettes dont la valeur n'a pas été déterminée avec exactitude, selon lui. «Une chose est sûre : nous aurons besoin d'au moins 120 millions DA pour enclencher les préparatifs du futur exercice.

Ce n'est pas une mince affaire vu qu'on n'est pas parrainé par une entreprise nationale. Nous continuons donc à revendiquer l'affiliation de notre club à une société publique, car son salut passe par cette démarche», a-t-il encore indiqué. Interpellé au sujet des 14 joueurs ayant saisi la Chambre nationale de résolution des litiges pour réclamer leurs salaires impayés et leur libération aussi, le confédéré se voulait imperturbable, assurant que la direction du club «a des arguments à faire valoir» auprès de l'instance juridictionnelle de la Fédération algérienne de la discipline. Il a fait savoir, dans ce registre, l'existence de clauses dans les contrats des joueurs stipulant la réduction de leurs salaires au cas où ils ne parviennent pas à atteindre les objectifs assignés. Il a aussi déploré le fait que ses protégés aient refusé de signer le règlement intérieur, ce qui leur a valu de voir leurs salaires gelés. Concernant le cas du joueur Boualem Mesmoudi, parti à l'ES Sahel (Tunisie), Mahiaoui a informé que sa direction a fait appel auprès de la Fédération internationale de football, se disant «optimiste» quant à avoir gain de cause dans cette affaire. S'agissant de son avenir à la présidence du club, Tayeb Mahiaoui a déclaré qu'il va trancher au cours de la réunion du conseil d'administration que «l'on doit tenir dans les plus brefs délais», appelant au passage les membres dudit conseil à «s'impliquer dans la gestion du MCO, car seul je ne peux rien faire», s'est-il plaint. Il s'est montré, en outre, prêt à quitter son poste «si quelqu'un des membres du conseil d'administration se présente pour me succéder lors de notre prochaine réunion», a-t-il conclu.

Arabie saoudite

Ayoub Abdellaoui rejoint El Ettifaq

Ayoub Abdellaoui a rejoint la formation d'El Ettifaq en Arabie saoudite.

Dans un communiqué officiel, le club d'El Ettifaq a annoncé la signature de son nouvel défenseur, la durée du contrat n'a pas

été dévoilée par le club saoudien. Après une aventure en Suisse, Abdellaoui va connaître sa deuxième aventure à l'étranger et rejoindre désormais son coéquipier en sélection, Rais Mbolhi.

Comité international olympique

Décès de Jacques Rogge, l'ancien président



2013, est décédé à l'âge de 79 ans, a annoncé, dimanche, l'instauration.

«C'est avec grande tristesse que le Comité international olympique annonce le décès de son ancien président Jacques Rogge. Il était âgé de 79 ans», a indiqué le CIO dans son communiqué. Rogge était le 8^e président de l'histoire du CIO. L'actuel président, l'Allemand Thomas Bach, lui a succédé en 2013.

Le Belge Jacques Rogge, président du Comité international olympique (CIO) de 2001 à

L'EN A' étrille le Burundi

La bande à Bougherra prête pour la Coupe arabe

La L'EN A' s'est imposée avant-hier soir au stade d'Al-Wakra, à Doha, lors de son troisième match préparatoire face au Burundi sur le score de (3/0), le deuxième durant le stage qui se déroule au Qatar, après le succès arraché face à la Syrie (2/1).



Les Verts ont réussi leur préparation

Par Mahfoud M.

Les buts de la rencontre ont été inscrits par Mohamed Islam Belkheir (19'), Billel Benhamouda (53') et Zinedine Boutmene (71'). Les Verts, faut-il le rappeler, se préparent pour la Coupe arabe des nations qui aura lieu entre le 30 novembre et le 18 décembre prochains. Le sélectionneur national Madjid Bougherra a fait appel à 26 éléments, dont quatre évoluent en Ligue 1 tunisienne : Youcef Laouafi, Hocine Benayada, et Zinedine Boutmene (ES Sahel), et Nabil Lamara qui vient de s'engager avec le Club Africain. Il a dû suppléer le départ de quelques éléments qui ont opté pour des clubs européens et qui ne pouvaient donc plus faire par-

tie de cette sélection, à savoir les deux joueurs du PAC, Kadri et Zorgane, respectivement transférés en Belgique, à Courtrai et Charleroi, et les deux éléments de l'ESS, Ghacha et Amoura, qui ont rejoint la Turquie pour le premier et la Suisse pour le second. Cela n'a pas été facile pour lui, sachant qu'il devait revoir ses calculs et faire des changements dans le groupe.

L'équipe A' avait effectué son premier stage sous la houlette de Bougherra en juin dernier, ponctué par un match amical, disputé au nouveau stade d'Oran face au Liberia (5-1). Outre la prochaine Coupe arabe de la Fifa, la sélection algérienne prépare également le Championnat d'Afrique des nations (CHAN), prévu en 2023 en Algérie. Prochain rendez-

vous pour la sélection des joueurs locaux lors de la trêve d'octobre avec un programme encore non défini et une gestion de la communication et diffusion des matchs que l'on espère mieux ficelée, seule ombre au tableau d'une équipe qui confirme toutes les promesses que le public place en elle. La sélection, sur laquelle de grands espoirs sont placés, est théoriquement prête pour le rendez-vous arabe, surtout que Bougherra ne souhaite pas faire de la figuration et aimerait bien débiter son aventure avec la sélection des locaux par un succès et un trophée qui devrait lui permettre de marquer son territoire, même s'il reste aussi dans le staff de la sélection première avec Djamel Belmadi.

M. M.

Formation Licence CAF «B»

Le 3^e Groupe en stage du 2 au 9 septembre à Blida

Vingt-huit anciens internationaux algériens de football effectueront un stage de formation du 2 au 9 septembre, au Centre régional militaire de Blida, dans la perspective de décrocher une Licence d'entraîneur «CAF B», a annoncé, dimanche, la Fédération (FAF). Parmi ces anciens joueurs : Karim Bakhti, Hocine Achou, Mounir Zeghdoud, Fayçal Badji, Mohamed Benabou, Nasser Bouiche, Ahmed Chedba, Farès Djabelkhir, Si-Tahar Chérif El Ouezzani, Fawzi Benkhalidi, Farid Ghazi, Amir Karaoui, Mohamed Khezrouni, Ali Lazazi, Abderezak Djahnit, Sebbah Benyagoub, Mezouar Arafat, Fadel Settara, Abdelwahab Tizarouine, Mohamed Rahem,

Samir Zaoui, Abderraouf Zarabi et Mounir Zeghdoud. Outre les joueurs de champ, ce groupe d'anciens internationaux comporte certains gardiens de but, notamment Farid Belmellat (RCK/USMA) et Ammar Belhani (ESS). La formation est dirigée par la Direction technique nationale (DTN), ayant puisé cette liste de joueurs dans la plateforme de la CAF, après confirmation auprès du système CMS (Compétition Management System). «L'accueil des candidats se fera le 2 septembre, à partir de 16h00, au Centre régional militaire de Blida», a encore précisé l'instance fédérale dans un bref communiqué. Il s'agit du troisième groupe d'anciens internationaux à recevoir cette formation, dans la perspective

de décrocher la Licence «CAF B». Le précédent groupe (ndlr, le N° 2) est toujours en stage au Centre régional militaire de Blida, où il achèvera sa formation aujourd'hui. Ce deuxième groupe, comportant trente anciens internationaux avait démarré cette formation le 24 août courant, et parmi les éléments qui le composent : les frères Régha et Billel Zouani, Kamel Adjas, Arezki Amrouche, Ameur Benali, Hocine Azizane, Bendjaballah Derradji, Tedj Bensaoula, Cheikh Redouane Benzerga, Issaâd Bourahli, Farid Djahnine, Tarek Ghoul, Hadj Adlène, Amirouche Lalili, Samir Kherbouche, Mahieddine Meftah, Nouredine Meguenni, Osmani Antar, Mohamed Samadi et Ameziane Zaghi.

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Tribunal de Sidi M'hamed

Le procès de Imane Houda Faraoun reporté

Le procès de l'ancienne ministre de la Poste et des Télécommunications, Imane Houda Faraoun, a été reporté hier au 20 septembre prochain par le juge du pôle pénal économique et financier du tribunal de Sidi M'hamed d'Alger, suite à la demande des avocats de la défense. Houda Faraoun est poursuivie pour des chefs d'acc-

cusations liés à la corruption, dont la dilapidation de deniers publics, l'octroi d'indus privilégiés et l'abus de fonction. Sont également impliqués dans cette affaire plusieurs cadres du ministère et d'entreprises publiques relevant du secteur de la Poste et des Télécommunications durant la période de gestion par Imane Houda Faraoun. **R. N.**

Logement promotionnel public

Lancement hier de la souscription à Alger

L'Entreprise nationale de promotion immobilière (Enpi) a annoncé, dimanche, le lancement, dès hier, de la souscription en faveur des citoyens pour l'acquisition d'un logement promotionnel public (LPP) dans la wilaya d'Alger, dans la limite du nombre de logements disponibles au niveau de la commune de Réghaïa. «L'Enpi invite tous les citoyens, au niveau national, souhaitant se porter candidats à l'acquisition d'un LPP dans la wilaya d'Alger, plus précisément la cité des 552 logements, dans la commune de Réghaïa, dans la limite du nombre de logements disponibles, à s'inscrire sur le

site électronique de l'entreprise www.enpi.dz à partir du lundi 30 août 2021», a publié l'Enpi sur sa page Facebook. La même source a également indiqué que les citoyens souhaitant se porter candidats devaient remplir les conditions prévues par le décret exécutif n° 14-203 du 15 juillet 2014, ainsi que le décret exécutif n° 311-18 du 10 décembre 2018.

Pour plus d'informations, l'entreprise a appelé, les personnes intéressées à se rapprocher de ses services commerciaux auprès de la Direction des Projets d'Alger-Est (commune de Rouiba) à Alger, conclut le communiqué. **T. L.**

Réouverture des restaurants et cafés et levée de la suspension du transport les week-end

Le confinement à nouveau allégé

Le Premier ministre, ministre des Finances, M. Aïmene Benabderrahmane, a décidé des mesures à mettre en œuvre au titre du dispositif de gestion de la crise sanitaire liée à la pandémie du Coronavirus (Covid-19), dont la reconduction du confinement partiel à domicile (de 22h00 au lendemain à 6h00) pour une période de 15 jours dans 40 wilayas à partir de ce lundi, a indiqué un communiqué des services du Premier ministre.

La mesure de confinement partiel à domicile est applicable dans les wilayas suivantes: Aadr, Laghouat, Oum El Bouaghi, Batna, Bejaia, Biskra, Béchar, Blida, Bouira, Tebessa, Tlemcen, Tizi-Ouzou, Alger, Jijel, Sétif, Saïda, Skikda, Sidi Bel Abbès, Annaba, Guelma, Constantine, Mostaganem, M'Sila, Mascara, Ouargla, Oran, El Bayadh, Boumerdes, El Tarf, Tindouf, Tissemsilt, El Oued, Khenchela, Souk Ahras, Tipaza, Naâma, Ain Temouchent, Ghardaïa, Relizane et Ouled Djellal. En matière de circulation et de mobilité des personnes, il a été décidé La levée de la mesure de suspension de l'activité de transport urbain, ferroviaire et inter-wilayas des voyageurs durant les week-ends dans les wilayas concernées par le confinement partiel à domicile.

Pour les activités sociales et économiques, il a été décidé la levée de la mesure de limitation à la vente à emporter pour les activi-

tés des cafés, restaurations, fast-food et espaces de vente de glace et ce, dans la limite de 50% des capacités et dans le respect des protocoles sanitaires. La reconduction de la mesure de fermeture, dans les wilayas concernées par le confinement partiel à domicile, des activités qui se caractérisent par une forte concentration de la population et qui présentent un risque évident de contamination. Il s'agit des marchés de vente des véhicules d'occasion, des salles omnisports et des salles de sport, des maisons de jeunes et des centres culturels. La reconduction de la mesure de renforcement des mesures applicables aux marchés ordinaires et aux marchés hebdomadaires se rapportant au dispositif de contrôle par les services compétents afin de s'assurer du respect des mesures de prévention et de protection et de l'application des sanctions prévues par la réglementation en vigueur à l'encontre des contrevenants. Aussi, la mesure d'interdiction, à travers le territoire national, de tout type de rassemblement de personnes et de regroupement familial, notamment la célébration des mariages et de circoncision et autres événements a été reconduite. Il a été également fait état de la reconduction de la mesure relative au retrait définitif de l'autorisation d'exercice de l'activité pour les salles des fêtes qui enfreignent l'interdiction en vigueur. **Riad D.**

La précarité aggravée par la crise Sanitaire



Loumis

Djalou@hotmail.com

Police judiciaire de Dar El Beïda

Neuf individus arrêtés pour dilapidation de deniers publics

■ Les éléments de la Brigade de la Police judiciaire, relevant de la Sûreté de la circonscription administrative de Dar El Beïda, ont procédé à l'arrestation de neuf individus impliqués dans des affaires liées à la dilapidation de deniers publics, à l'escroquerie et à la falsification de billets de banque.

Par Karim B.

«**D**ans le cadre de la lutte contre la criminalité sous toutes ses formes, les éléments de la Brigade de la Police judiciaire, relevant de la Sûreté de la circonscription administrative de Dar El Beïda, ont procédé à l'arrestation de trois cadres, employés dans un établissement public à caractère commercial, impliqués dans une affaire de dilapidation et tentative de dilapidation de deniers publics, l'introduction frauduleuse de données dans le système de traitement automatique d'un établissement à caractère commercial, l'abus de fonction et l'usurpation d'identité, ainsi que

le non-respect des conditions fixées par les lois et réglementations régissant l'exercice des activités professionnelles», a indiqué un communiqué de la Sûreté de la wilaya d'Alger.

Cette opération, poursuit la même source, a permis la saisie et la récupération d'une somme d'argent de plus de 11 000 000 de centimes en monnaie nationale, quatre téléphones portables et neuf puces de téléphones saisis, en sus d'un modem d'Internet.

Dans une autre affaire, les mêmes éléments ont interpellé deux suspects pour arnaque et escroquerie, après avoir soutiré des sommes d'argent à 10 victimes.

L'opération s'est soldée, selon la même source, par la

saisie et la récupération d'un véhicule touristique et de deux téléphones portables acquis avec l'argent volé.

Par ailleurs, les éléments de la sûreté relevant de la même circonscription administrative ont procédé à l'arrestation de quatre individus (repris de justice), âgés de 20 à 30 ans et originaires de la wilaya d'Alger, impliqués dans une affaire de falsification de billets de banque. L'opération s'est soldée par la récupération d'un montant de 10 000 DA en faux billets en coupures de 2 000 DA.

Après finalisation des procédures légales, les mis en cause ont été déférés devant les juridictions territorialement compétentes, conclut la source. **K. B.**

Coopération militaire

Chanegriha reçoit le vice-ministre de la Défense de Russie

L'e général de corps d'Armée Saïd Chanegriha, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire (ANP), a reçu en audience, hier matin à Alger, le général-colonel Alexandre Fomine, vice-ministre de la Défense de la Fédération de Russie, indique le ministère de la Défense nationale dans un communiqué.

Ont pris part à cette rencontre, qui s'est tenue au siège de l'état-major de l'ANP, le secrétaire général du ministère de la Défense nationale par intérim, les commandants de Forces et de la Gendarmerie nationale,

des chefs de département, le contrôleur général de l'Armée et des officiers généraux du ministère de la Défense nationale et de l'état-major de l'ANP, ainsi que les membres de la délégation russe, précise la même source.

Lors de cette rencontre, les deux parties «ont tenu des discussions sur l'état de la coopération militaire entre les deux pays, examiné les voies et moyens de sa consolidation pour atteindre le niveau d'excellence et échangé les analyses et points de vue sur les questions d'intérêt commun», ajoute le

communiqué.

A cette occasion, les deux parties «ont évoqué les mutations géopolitiques multidimensionnelles enregistrées au double plan international et régional, induisant de nouveaux défis et des menaces réelles, qui impactent la sécurité et la paix dans la sous-région».

A l'issue de la rencontre, les deux parties ont échangé des présents symboliques et le général-colonel Alexander Fomine a signé le livre d'or de l'état-major de l'Armée nationale populaire. **Y. K.**